

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 25 janvier 2024 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 25 janvier 2024 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Nomination d'un fonctionnaire dans la carrière B1 pour les services du secrétariat – Ressources humaines

En séance publique :

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2023
3. Désignation d'un délégué au sein du comité du Syndicat intercommunal de gestion informatique
4. Désignation d'un délégué au sein du comité du Syndicat intercommunal à vocation multiple
5. Décision sur élections complémentaires
6. Décision sur l'exercice du droit de préemption sur une parcelle sise à Bous, lieu-dit « Huelgaass », inscrite au cadastre – section BA de Bous sous le numéro 2125
7. Décision sur l'adhésion au Groupe d'action locale – LEADER Miselerland
8. Approbation de différentes mesures dans le cadre du Pacte Nature
9. Approbation d'un devis relatif au réaménagement des chemins ruraux aux lieux-dits « an Ennsduerf » à Roedt et « auf Albert » à Waldbredimus
10. Approbation d'un devis relatif au réaménagement du chemin rural aux lieux-dits « Quärt », « an der Préit » et « Scheierbiërg » à Erpeldange
11. Approbation d'un devis relatif au réaménagement du chemin rural aux lieux-dits « Jongebësch » et « An de Lousen » à Bous
12. Approbation de mise-à-disposition d'une concession temporaire pour une case colombarie
13. Approbation d'un avenant à la convention « Repas sur roues » avec l'établissement SERVIOR
14. Approbation d'un règlement temporaire de circulaire relatif à la « Rue Stënzenger » à Assel
15. Règlement de gestion et règlement-taxe relatifs aux déchets
16. Approbation de titre de recettes
17. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 19 janvier 2024

Le président



Le secrétaire

